

Document 1 : Tous semblables.

« Pour les scientifiques, deux populations appartiennent à la même espèce si des individus de chacune d'elles, d'âge et de sexe appropriés, sont capables d'avoir des enfants ensemble. [...] La couleur de la peau est déterminée par un pigment unique, la mélanine, dont la quantité donne son caractère plus ou moins foncé. Il n'y a pas les «Noirs», les «Blancs», les «Jaunes». Il n'y a que des plus ou moins foncés [...]. Il y a une seule race humaine... ou six milliards ! »

André Langaney, Textes et documents pour la classe, n° 744, CNDP, 15 novembre 1997.

Document 2 : Article 225-2 du code pénal.

La discrimination [...], commise à l'égard d'une personne physique ou morale, est punie de trois ans d'emprisonnement et de 45 000 euros d'amende lorsqu'elle consiste :

- 1° A refuser la fourniture d'un bien ou d'un service ;
- 2° A entraver l'exercice normal d'une activité économique quelconque ;
- 3° A refuser d'embaucher, à sanctionner ou à licencier une personne ; [...]

Lorsque le refus discriminatoire prévu au 1° est commis dans un lieu accueillant du public ou aux fins d'en interdire l'accès, les peines sont portées à cinq ans d'emprisonnement et à 75 000 euros d'amende.

Document 3 : Un testing à Lyon.

« Le 30 novembre dernier, onze employés de discothèque ont comparu devant le tribunal correctionnel de Lyon pour discrimination raciale. Lors d'un testing1 réalisé par SOS-Racisme, deux jeunes couples, l'un d'origine maghrébine, l'autre d'origine européenne, vêtus de la même manière, avaient tenté de rentrer dans dix-huit boîtes de nuit. L'entrée avait été refusée au couple maghrébin dans onze d'entre elles. Des peines de deux mois de prison avec sursis et 500 euros d'amende ont été requis ».

Métro, 8 décembre 2004.

1- Testing : soumettre quelqu'un à un test, sans lui en faire part, pour vérifier s'il a un comportement raciste. Cette pratique est recon comme preuve de discrimination raciale par la justice.

Document 4 : Dessin de Francisco Graells.



Document 5 : Dessin de Denis Pessin.



Utiliser une copie double, répondre sur les pages intérieures et coller cette feuille sur la première page.

Document 1

- 1- Quel argument d'André Langaney permet d'affirmer que les hommes appartiennent tous à la même espèce ? (2 points)
- 2- Souligne en bleu la phrase indiquant que, quelle que soit leur couleur, les hommes sont semblables par nature. (1 point)

Document 2

- 3- À partir du cours, explique ce qu'est une discrimination et donne des exemples de discriminations. (3 points)
- 4- Qu'est-ce que le code pénal ? (2 points)
- 5- Dans quel cas, présenté par le document, les discriminations sont plus graves ? (1 point)

Document 3

- 6- Qu'a réalisé SOS-Racisme à Lyon ? Explique en quoi consiste cette action ? (2 points)
- 7- Cette action est-elle autorisée ? (1 point).
- 8- Les employés des discothèques ont-ils été sanctionnés? Justifie ta réponse. (2 points)

Document 4

- 9- Que dit l'employeur pour justifier son refus d'embaucher le candidat ? (1 point)
- 10- Crois-tu que l'employeur est sincère ? Pourquoi ? (2 points)

Document 5

- 11- Qu'est-ce que l'antisémitisme ? (1 point)
 - 12- Sous quel gouvernement s'est manifesté l'antisémitisme (date et nom) ? (2 points)
- Question bonus : A qui fait allusion la réponse du second personnage ? (1 point)

Document 1 : Tous semblables.

« Pour les scientifiques, deux populations appartiennent à la même espèce si des individus de chacune d'elles, d'âge et de sexe appropriés, sont capables d'avoir des enfants ensemble. [...] La couleur de la peau est déterminée par un pigment unique, la mélanine, dont la quantité donne son caractère plus ou moins foncé. Il n'y a pas les «Noirs», les «Blancs», les «Jaunes». Il n'y a que des plus ou moins foncés [...]. Il y a une seule race humaine... ou six milliards ! »

André Langaney, Textes et documents pour la classe, n° 744, CNDP, 15 novembre 1997.

Document 2 : Article 225-2 du code pénal.

La discrimination [...], commise à l'égard d'une personne physique ou morale, est punie de trois ans d'emprisonnement et de 45 000 euros d'amende lorsqu'elle consiste :

- 1° A refuser la fourniture d'un bien ou d'un service ;
- 2° A entraver l'exercice normal d'une activité économique quelconque ;
- 3° A refuser d'embaucher, à sanctionner ou à licencier une personne ; [...]

Lorsque le refus discriminatoire prévu au 1° est commis dans un lieu accueillant du public ou aux fins d'en interdire l'accès, les peines sont portées à cinq ans d'emprisonnement et à 75 000 euros d'amende.

Document 3 : Un testing à Lyon.

« Le 30 novembre dernier, onze employés de discothèque ont comparu devant le tribunal correctionnel de Lyon pour discrimination raciale. Lors d'un testing1 réalisé par SOS-Racisme, deux jeunes couples, l'un d'origine maghrébine, l'autre d'origine européenne, vêtus de la même manière, avaient tenté de rentrer dans dix-huit boîtes de nuit. L'entrée avait été refusée au couple maghrébin dans onze d'entre elles. Des peines de deux mois de prison avec sursis et 500 euros d'amende ont été requis ».

Métro, 8 décembre 2004.

1- Testing : soumettre quelqu'un à un test, sans lui en faire part, pour vérifier s'il a un comportement raciste. Cette pratique est recon comme preuve de discrimination raciale par la justice.

Document 4 : Dessin de Francisco Graells.



Document 5 : Dessin de Denis Pessin.



Utiliser une copie double, répondre sur les pages intérieures et coller cette feuille sur la première page.

Document 1

- 1- Quel argument d'André Langaney permet d'affirmer que les hommes appartiennent tous à la même espèce ? (2 points)
- 2- Souligne en bleu la phrase indiquant que, quelle que soit leur couleur, les hommes sont semblables par nature. (1 point)

Document 2

- 3- À partir du cours, explique ce qu'est une discrimination et donne des exemples de discriminations. (3 points)
- 4- Qu'est-ce que le code pénal ? (2 points)
- 5- Dans quel cas, présenté par le document, les discriminations sont plus graves ? (1 point)

Document 3

- 6- Qu'a réalisé SOS-Racisme à Lyon ? Explique en quoi consiste cette action ? (2 points)
- 7- Cette action est-elle autorisée ? (1 point).
- 8- Les employés des discothèques ont-ils été sanctionnés? Justifie ta réponse. (2 points)

Document 4

- 9- Que dit l'employeur pour justifier son refus d'embaucher le candidat ? (1 point)
- 10- Crois-tu que l'employeur est sincère ? Pourquoi ? (2 points)

Document 5

- 11- Qu'est-ce que l'antisémitisme ? (1 point)
 - 12- Sous quel gouvernement s'est manifesté l'antisémitisme (date et nom) ? (2 points)
- Question bonus : A qui fait allusion la réponse du second personnage ? (1 point)